sarl **CHRIS CONDUITE / SARIAN-FORMATIONS**
Formations : Conduite Accompagnée Permis B boîte manuelle et automatique-Attestation B96 - BE Remorque – C1 et C1E – TAXIS - VTC
Siège : 17, Rue Winston Churchill 56000 VANNES ' 02.97.42.65.88
Mail: angelina@sarian-formations.com Sarl au capital de 18 000€ - RC VANNES 803201524 - N° TVA FR36803201524
Agréments 56 TAXI 2021/56/10 et VTC 56-21-02 **Agréments 35** : TAXI 18-001 et VTC 18-002
Déclaration d'activité enregistrée sous le N° 53560897756 auprès du préfet de Région

Labéllisé LA/QAE/02 par SGC N°0521
Certification QUALIOPI N° 03475
Qualiopi processus certifié RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes: ACTIONS DE FORMATION

Extrait du Programme de Formation*
PERMIS C

• **Intitulé officiel :** Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés au transport de marchandises (Permis C)
• **Type d'enregistrement :** Répertoire Spécifique (RS) de France Compétences
• **Code officiel de la fiche :** RS5769
• **Certificateur officiel :** Ministère de l'Intérieur

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :
Être capable de conduire un véhicule isolé de transports de marchandises de plus de 3 T 500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C). Cette catégorie de permis permet de tracter une remorque ne dépassant pas 750 KG de P.T.A.C.

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉ-REQUIS :
Tout public titulaire du permis B en cours de validité, âgé de 21 ans
Être reconnu apte médicalement par le médecin agréé (visite médicale d'aptitude à la conduite des véhicules de la catégorie C préalable à l'entrée en formation)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION :
- 70 heures
- De 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 du lundi au vendredi

LIEU DE LA FORMATION : SARIAN FORMATIONS Lieu-dit Pratelmat 56390 GRAND-CHAMP

CONTENU DE LA FORMATION :
Préparation à l'interrogation orale et écrites de l'épreuve hors circulation.
Contrôles de sécurité
Conduite et manœuvres en sécurité, de manière écologique et économique.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :
- Fournitures pédagogiques spécifiques à la catégorie
- Cours théorique en salle
- Véhicules écoles de la catégorie équipés de doubles commandes
- Cours pratique sur aires d'évolution fermées à la circulation
- Cours pratique en circulation

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) :
Les formateurs sont tous expérimentés avec la qualification « BEPECASER Mention Groupe Lourd » et un minimum de 5 ans en activité de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION : Contrôles continus, test, examens blancs,

VALIDATION :
Code de la route (ETG valable 5 ans) si examen code.
Permis de conduire de la catégorie.

Blocs de compétences : Non applicable. (Le Permis C est une certification d'État sectorielle globale, non découpée en blocs de compétences capitalisables de manière indépendante).

Équivalences de certification : Néant. (Il n'existe pas d'équivalence directe ou de dispense automatique partielle avec d'autres titres de transport).

Passerelles réglementaires : Néant. (L'accès à l'examen requiert la validation complète de l'ensemble des modules théoriques et pratiques).

Poursuites d'études recommandées : Validation d'une Qualification Initiale Minimale Obligatoire (FIMO Marchandises) indispensable pour l'exercice du métier de conducteur routier professionnel. Extensions envisageables vers le permis CE (Superlourds) ou vers un Titre Professionnel de Conducteur du transport routier de marchandises sur porteur.

Débouchés professionnels cibles : Conducteur de transport de marchandises (Régional, National ou International), Chauffeur livreur poids lourd. Alignement strict avec les **Codes ROME : N4101** (Conduite de transport de marchandises sur longue distance) et **N4105** (Conduite de transport de marchandises en milieu urbain).

Dispositifs de financement activables pour le Permis C :
- Compte Personnel de Formation (CPF) de droit pour cette catégorie de permis, sous réserve de la signature d'une attestation sur l'honneur certifiant un objectif professionnel. Le reste à charge dépend de vos droits acquis et des éventuels abondements. Consultez votre compte officiel pour un devis personnalisé.
- Financement par les Opérateurs de Compétences (OPCO) pour les salariés.
- Financement public via France Travail ou les collectivités territoriales (selon éligibilité du dossier du demandeur d'emploi).
- Financement personnel (Autofinancement / Étalement de paiement).

INDICATEURS DE RÉSULTATS OFFICIELS (CONFORMITÉ QUALIOPI V10)
Période de référence : Année 2026 (de janvier à septembre)
Épreuve Hors Circulation (Examen Plateau) 100.00%
Épreuve en Circulation 100.00 %
TAUX D'OBTENTION GLOBAL DE LA CERTIFICATION 100.00 %
Taux d'abandon ou de rupture en cours de cursus 1.6 %|
Nombre total de candidats présentés sur la période 29

Le taux de réussite global est calculé en divisant le nombre de candidats ayant obtenu leur examen avec un avis favorable (CEPC) par le nombre total de candidats s'étant présentés à l'épreuve terminale de circulation. Les élèves ayant interrompu leur parcours avant l'attribution d'une place d'examen sont basculés dans le taux d'abandon.

** Programme complet disponible à l'accueil.*